

Esther Godin-Lemaire à monsieur Briard, 17 décembre 1845

Auteur·e : Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Briard](#) est destinataire de cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamiliestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Date de rédaction[17 décembre 1845](#)

Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)

Destinataire[Briard](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméFacturation tardive de marchandises en raison de la maladie de Godin. Sur une commande de cuisinière.

NotesLe brouillon occupe la partie supérieure du folio 53v. La lettre est signée

« Ep[ouse] G[odin] » par Esther Lemaire, qui écrit à la place de son mari malade.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Santé](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBriard

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

BiographieCommerçant à Guise (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire.

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, Émile Caius (1840-1888). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de Godin-Lemaire jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815

Collation1 p. (53v)

Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

14^e June 1865
Monsieur Briard

Depuis longtemps mon mal est malade
et ne peut supporter des écritures et pour moi à l'occasion
de votre dernière lettre je tiens vous remettre quelque
à nos dernières lettres elle se trouve ^{à la} ^{3.103} ^{value p. 1^{er} mars}
dernière que vous nous demandez sous ^{rapport} de demander
insiste en ce moment. vous remarquerez que la dernière
que nous vous avons espérée est bien à large table
je prie
4 5

177

Monsieur Lenoir

une assez grave indisposition m'empêche depuis
3 semaines de m'occuper des écritures et presque entièrement
de ma fabrication je me trouve par cette raison
embarrassé pour vous expédier les machines que on me demandent
j'ai fait un changement dans la forme des détails qui
est généralement demandé je ne crois bien faire de vous en
provision mais je n'ai pu prendre sur moi de vous en expédier
sans votre avis car j'ai été obligé pour cela de payer de
3 francs afin de vous mettre dans la possibilité de payer
je remets pour vous à vos tribunes que je suis de charger
2 machines 904 dont vous trouverez quelque détail
par le détail de ^{la} ^{feuille} ^{143.00}
restant au 14 avril prochain
en même temps que cela à nos expéditions
de 229^{es} dernier montant à ^{la} ^{feuille} ^{696.00}
valeur au 21 mars prochain ^{869.00}
puisque me faire connaître votre détermination aussitôt
que possible
et avec Monsieur mes sincères salutations

18

Monsieur Perillet Lebeque à deux sous

après avoir réfléchi sur la demande de poids
que on me fait par votre lettre date du 13 courant
qui me fut parvenue le 15 indépendamment du peu
de temps que vous m'avez donné pour vous faire arriver
us M. Lenoir je me suis permis sur moi de vous les expédier
dans votre fait une note plus exacte et un effet
je vous remets à inches le prix des poids dont je vous
fais passer immédiatement vous faire savoir en ce
moment de vous fournir au verso du tarif le prix de
2 nouveaux modèles dont on fait une note considérable
dans vos lettres quand ils sont en usage
je suis dans l'attente de vos ordres et je vous prie
de m'en faire connaître